



Michel MÉNARD

Député de Loire-Atlantique

Vice-président du Conseil général de Loire-Atlantique

Carquefou, le 10 février 2011

COMMUNIQUÉ

Grève des magistrats : à qui la « faute » ?

Jeudi 3 février dernier, quelques jours après le meurtre de la jeune Laetitia, de Pornic, et la rencontre entre sa famille et le Chef de l'Etat, ce dernier promettait des sanctions à ceux qui « ont couvert ou laissé faire ». En accusant directement et sans éléments d'enquête les magistrats Nantais d'être au moins responsables, sinon coupables dans cette affaire, le Président de la République s'est dédouané de sa propre inaction.

Et le résultat ne s'est pas faire attendre. Ce coup de semonce arbitraire et indigne s'est répercuté sur l'ensemble de la profession en occultant un fait pourtant essentiel : la France est au 37^{ème} rang sur 43 pays européens en termes de dépenses consacrées à la Justice, 39^{ème} sur 45 pour le nombre de fonctionnaires de Justice. Pire, le nombre de juges professionnels pour 100.000 habitants n'est que de 9,1 contre 20,6 en moyenne dans les pays du Conseil de l'Europe.

A qui la « faute » ? Comment attendre de la Justice qu'elle soit irréprochable quand le nombre de dossiers à traiter ne cesse de croître ? Le Chef de l'Etat doit être le garant de l'indépendance de la Justice et lui donner les moyens de fonctionner. Deux manquements de Nicolas Sarkozy.

La fronde des magistrats révèle donc le malaise d'une profession totalement délaissée par la politique du Chef de l'Etat. Aussi, je soutiens le mouvement de mécontentement des magistrats et policiers injustement critiqués. La manifestation nationale prévue ce jeudi 10 février, à 14 heures devant le Palais de Justice de Nantes doit mettre à jour le manque criant de moyens et sanctionner l'ingérence de Nicolas Sarkozy.

Michel Ménard

Contact Presse : Samuel Galodé - 06 70 50 05 71 – samuelgalode@michelmanard.fr

Permanence parlementaire – 4, rue Léonard de Vinci – 44470 CARQUEFOU

contact@michelmanard.fr - www.michelmanard.fr